

Lettre ouverte

L'oppression des bahá'ís du village d'Ivel et la défense des minorités en Iran

En Iran, la persécution des villageois bahá'ís d'Ivel a atteint un point extrême à la suite de décisions judiciaires rendues fin 2020. Formant depuis 160 ans la moitié de la population paysanne du village, ce groupe a subi une lente et systématique éradication, passant de l'assassinat du chef du village, un bahá'í, en 1941, à l'expulsion de 130 d'entre eux en 1983, à la destruction par le feu et au bulldozer de 50 maisons en 2010, puis à la limitation de leur droit d'accès à leurs terres de culture.

Désormais, les bahá'ís du village d'Ivel se voient privés de leur droit de propriété sur leurs terres agricoles, en vertu d'une décision en date du 1^{er} août 2020 d'une cour constitutionnelle de Téhéran. Selon cette décision, confirmée par la Cour d'appel du Mazandaran le 13 octobre 2020, l'article 49 de la Constitution iranienne, qui permet la confiscation des biens obtenus illégalement, s'applique à la possession de biens détenus par les bahá'ís.

Conscients de l'atteinte portée aux droits humains les plus fondamentaux de la population bahá'íe d'Ivel et redoutant que ces dernières décisions judiciaires confisquant définitivement des titres de propriété fassent tache d'huile sur l'ensemble des minorités menacées d'oppression, nous demandons:

Que les plus hautes autorités d'Iran restituent aux bahá'ís d'Ivel leurs droits sur leurs terres et propriétés ;

Que les plus hautes autorités d'Iran assurent aux citoyens iraniens de toutes confessions le respect de leurs droits fondamentaux et, en particulier, qu'elles empêchent la suppression de propriétés et biens fondée uniquement sur l'appartenance à une religion ou une conviction.

Signataires

1. **Frédérique BANZET**
Écrivaine
2. **Alexis BAUMANN**
Avocat au Barreau de Paris
3. **Jean-François BOURQUE**
Ancien conseiller juridique principal
au Centre du commerce international CNUCED/OMC
4. **Gilles CAVALI**
Auteur-Entrepreneur-Conférencier dans le secteur agricole
5. **Olivier DELAPORTE**
Maire de La Celle Saint Cloud
6. **Jean-Renée ETCHEGARAY**
Maire de Bayonne
Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque
7. **Michel GARAT**
Prêtre catholique à Bayonne
8. **Florence JARDIN**
Maire de Migné-Auxances, présidente de Grand-Poitiers
9. **Philippe MAINARD**
1er adjoint Mairie de Migné-Auxances
10. **Anne-Marie MANSUY**
Écrivaine
11. **Jeanne MALLET-MONTEL**
Professeur émérite Aix-Marseille Université
12. **Valérie NIEL**
Enseignante
13. **Dominique PICHONNIER**
Maire de Champcerie
14. **Mireille PROVANSAL**
Responsable de la Cimade Aix-en-Provence
15. **Sophie RIVENS**
Maire des Adrets
16. **Sylvette ROCHAS**
Conseillère départementale de l'Isère
Adjointe au Maire d'Echirolles,
Vice-Présidente du CCAS
17. **M. Pierre SAVELLI**
Maire de Bastia
18. **Société civile Fumeçon**
Groupement agricole d'exploitation en commun
19. **M. Yannick VAUGRENARD**
Sénateur de Loire-Atlantique